

# CLAUDE ROBINSON

## AUTEUR, COMÉDIEN

Né à Montréal le 2 mars 1952. Aussi loin qu'il se souvienne, il dessinait. Un paysage. Une maison. Des personnages. Son talent de dessinateur lui permet rapidement de trouver un emploi de graphiste dans une imprimerie. Le patron lui propose une augmentation de salaire pour chaque année qu'il réussira en cours du soir en graphisme. Il fait des démarches pour s'inscrire à l'École des arts graphiques de Montréal. Compte tenu de ses acquis et de son portfolio, il est accepté directement en troisième année.

Par la suite, il décide de suivre des cours du soir en art plastique. Portfolio en main, il va cogner à la porte de la direction des services d'éducation permanente de sa commission scolaire. Sera-t-il accepté ? Ses dessins, ses peintures et ses sculptures impressionnent. On l'engage plutôt comme professeur d'art plastique à l'école secondaire Vanier, à Duvernay.

Au théâtre en 1970, Claude interprète le rôle du capitaine des pompiers dans la pièce d'Eugène Ionesco, **La cantatrice chauve**.

En 1972, à l'âge de 20 ans, il quitte pour l'Europe avec 90 dollars en poche. Il développe son métier de concepteur graphiste auprès d'entreprises très réputées, notamment Blanc-Wittwer, une imprimerie spécialisée dans la production d'affiches grand format, et l'agence de publicité d'Oméga/Gaméo.

De retour à Montréal en 1975, il fonde Les Productions Nilem, ce qui l'amène à œuvrer dans les domaines de l'animation et de la publicité comme directeur artistique, concepteur, réalisateur ou responsable de la création. Il compte parmi ses clients des agences et des entreprises parmi les plus prestigieuses : BCP (Air Canada, Chrysler), Young et Rubicam (Club Med, Bombardier) et le Groupe Morrow (Labatt, Budweiser). Réputé pour sa force créatrice et son coup de crayon, il crée des concepts qui vont marquer le monde de la publicité au Québec dont il devient une véritable star.

En 1975, Claude conçoit, dessine et produit sa première animation dans le cadre d'une campagne de publicité. Par la suite il créera une animation pour l'ouverture d'une émission pilote pour la maison de production.

Au début des années 80, Claude prête sa voix de basse sur des chansons telle que «As-tu du feu ? Non mais j'ai du beurre de peanut.» et quelques autres suivront. Il prête sa voix aussi à des personnages en animation.

Ses activités professionnelles dans le cadre de Nilem et de Virtuel Création, sa firme de graphisme fondée en 1988, lui permettent de financer le développement d'un projet merveilleux : offrir aux enfants une œuvre enrichissante et éducative, soit **Les Aventures de Robinson Curiosité** sur son Île Curieuse. « Le personnage de Robinson Curiosité, c'est moi : mon visage, mes qualités, mes défauts, mes traits de personnalité. Tous les personnages qui l'entourent représentent des membres de ma famille ou des proches. »

L'idée lui en est venue en 1982, lors du tournage d'une expédition au Labrador d'une durée de deux mois. À son retour, dans le cadre du Gala du 10e anniversaire des Grands Explorateurs, il expose ses tableaux et croquis réalisés au cours du périple et incarne sur scène ce personnage barbu et aux lunettes rondes, Robinson Curiosité, né de son imagination, de ses rêves et de ses réflexions, et qu'il a fait à son image.

Le 8 septembre 1995, il visionne la première émission d'une nouvelle série, *Robinson Sucroé*, annoncée quelques jours plus tôt. Il reconnaît son visage, son île, et les grands traits de ses principaux personnages en dépit des tentatives de camouflage. Derrière ce plagiat se profilent CINAR et ses deux dirigeants, Micheline Charest et Ronald Weinberg qu'il avait engagés pendant six mois en 1986 pour faire la promotion de son œuvre aux États-Unis, ainsi que Christophe Izard à qui il avait présenté son projet à la foire internationale de Cannes en 1987.

Le monde de Claude Robinson bascule. Le projet de sa vie deviendra un véritable cauchemar. S'engage alors une saga judiciaire qui durera plus de 18 ans entre le créateur et des multinationales sans scrupules. Son courage et sa détermination lui vaudront une première victoire en Cour Supérieure, puis une autre en Cour d'appel et finalement un jugement en sa faveur fut rendu le 23 décembre 2013 par la Cour Suprême du Canada à l'unanimité. Cette dernière victoire lui offre aujourd'hui la liberté de créer à nouveau et c'est ce qu'il nous propose aujourd'hui.

Certes, Claude a un parcours éclectique, il se console en pensant à l'un de ses principaux modèles dans la vie, le fabuleux Pierre Gauvreau qui fut tour à tour artiste-peintre, auteur, scénariste, réalisateur et producteur de télévision, Claude a toujours rêvé de cette liberté créatrice dont son héros a profité toute sa vie.

C'est avec la plus grande émotion que le 23 avril 2015, Claude recevait en hommage les nominations à titre de membre honoraire, membre à vie ou membre honoris causa des signataires des 11 plus importantes associations professionnelles de la grande industrie culturelle du Québec et du Nouveau-Brunswick :

- Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)
- Association professionnelle des arts de la scène du Québec (APASQ),
- Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD),
- Association des réalisatrices et réalisateurs du Québec (ARRQ),
- Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ),
- Illustration Québec (IQ),
- Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV),
- Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC),
- Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ),
- Union des artistes (UDA),
- Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ).

De plus, en mai 2015, il fut décoré de la médaille de l'Académie royale des arts du Canada.